

<p align="center">Fiche de Poste / Recrutement Association Musicale de La Tronche</p>	<p align="center">Fonction : Musicien(ne) intervenant à l'école</p>
<p align="center">Affectation : A.M.T. 11–13 rue Doyen Gosse 38700 Convention : ECLAT</p>	<p align="center">Formation et qualifications requises : Titulaire du DUMI ou V.A.E. Débutant accepté</p>
<p align="center">Supérieur hiérarchique direct : La (e) représentante légale de l'A.M.T.</p>	<p align="center">En cas d'absence : Les membres du bureau AMT</p>
<p align="center">Conditions de recrutement : CDI avec prise de poste au 01 septembre 2025 dans les deux écoles primaires de La Tronche comprenant 13 classes.</p>	
<p align="center">Mission Générale : Enseigner aux élèves la pratique et les éléments théoriques de la musique selon le projet pédagogique de la structure.</p>	
<p align="center">Organisation : Ecole du Coteau (Grande Rue) 6 classes et école de la Carronerie (rue La Fontaine) 7 classes soit 13 sessions de 40 minutes (cours pendant les récréations).</p>	
<p align="center">Activités principales : Développer l'éducation et la pratique musicales des enfants scolarisés, en collaboration avec les instituteurs et en rapport avec le Projet Éducatif Local. Élaborer des projets pédagogiques. Préparer les élèves et participer aux événements organisés par la ville de La Tronche. Participer aux réunions du Comité de pilotage du Projet Éducatif Local.</p>	
<p align="center">Activités complémentaires : Possibilité de remplacements ponctuels en péri scolaire et au sein de l'AMT. Participer aux groupes de travail de l'équipe pédagogique de l'AMT. Suivant les compétences possibilité de travailler pour l'école de musique de La Tronche.</p>	
<p align="center">Relations: Internes : Membres du bureau de l'AMT et coordination. Externes : Directeurs(trices) des écoles élémentaires et services de la Mairie de La Tronche.</p>	
<p align="center">Compétences : Conseiller les apprenants afin de développer leurs capacités artistiques, techniques pédagogiques, aptitudes à la négociation et concertation, qualités relationnelles, capacité à s'adapter et à anticiper.</p>	
<p align="center">Spécificités du poste : Déplacements sur le territoire de la commune de la Tronche et communes limitrophes. Contraintes horaires liées à l'activité en dehors des plages horaires habituelles (spectacles). Disponibilité et investissement personnel conventionnels.</p>	
<p align="center">Conditions matérielles : Rémunération : grille indiciaire assistant d'enseignement artistique principal de 2° classe pour le poste musicien intervenant et grille spécifique convention Eclat pour les autres activités. Temps / horaires de travail : Fixé par contrat et après concertation (plage 8h30 à 16h30).</p>	
<p align="center">Contact A.M.T.: adresse.> affectation - secretariat.amt@free.fr - Tél : 09 53 21 52 31 – 06 52 53 05 40 (14h30 / 18h00)</p>	